



**ឯកសារបកប្រែ**  
**TRANSLATION/TRADUCTION**  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 08-Jan-2019, 15:20  
 CMS/CFO: Sann Rada

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

Kingdom of Cambodia  
 Nation Religion King  
 Royaume du Cambodge  
 Nation Religion Roi

**អង្គភាពជនរងគ្រោះ**  
**Victims Unit**  
**Unité des victimes**

**Formulaire d'information supplémentaire**

**Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 08-VU-00219**

**Date d'enregistrement d'origine : 8 janvier 2008**

Nom(s) et Prénom(s) : PRUM Chy (ប្រុំ ជឺ)                      Sexe : masculin

N° de document d'identité : 030090056 (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : village de Dey Dos (ដើដុះ), commune de Taing Sya (តាំងស្យា), district de Phnom Sruoch (ភ្នំស្រួច), province de Kampong Speu (កំពង់ស្ពឺ)

Téléphone : .....

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

- Plaignant(e)                       Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Quand les Khmers rouges ont attaqué et pris la caserne de Doh Kanhchor (ដោះកញ្ជ័រ) en mai 1975, ma femme KE Saroeun (កែ សារឿន) et moi-même ainsi que de nombreux autres soldats et leur famille avons été arrêtés et emmenés pour être exécutés aux environs de la forêt d'O Kon Trom (អូកូនត្រូ), située dans le district de Phnom Sruoch, province de Kampong Speu. Mais, j'ai réussi à m'évader et j'ai ainsi échappé à la mort. Malheureusement, ma femme a été tuée. J'ai retrouvé mon père dans la commune de Ka Hèng (កាហែង), district de Samraong Torng (សំរោងទង), province de Kampong Speu, et j'y ai habité avec lui.

Au début de l'année 1976, l'Angkar m'a séparé de mon père et m'a affecté dans une unité mobile. J'ai alors été chargé de porter de la terre à la palanche, de construire des barrages, de creuser des canaux, et d'effectuer d'autres travaux agricoles. Je devais travailler jour et nuit sans n'avoir suffisamment de quoi manger. Mon unité se déplaçait souvent d'un endroit à l'autre, mais toujours sur le territoire de la province de Kampong Speu. Elle n'est jamais allée travailler dans d'autres provinces.

En 1977, j'ai été renvoyé vers la commune de Ka Hèng ou j'ai été affecté à la coopérative du village de Kôk Rumléché (កែវកំលេច). J'ai été forcé à me marier par *Ta Chun* (ជួន), chef de la coopérative, et le camarade Chàn (ចាន់), chef de la commune. J'ai été contraint de soumettre une proposition de mariage à l'Angkar, mais, j'ai refusé deux fois. À la troisième fois, du fait que j'ai persisté dans mon refus, ils m'ont demandé pourquoi j'avais refusé d'épouser une femme conformément à l'ordre de l'Angkar. J'ai alors ressenti la peur et je leur ai dit que si l'Angkar souhaitait que je me marie, j'accepterais. Le lendemain, j'ai été marié avec une veuve dont le mari est mort de faim début 1976. Elle s'appelait YIENG Ieng (យ៉ែង ឿង) et avait trois ans de moins que moi. Lors de la cérémonie du mariage, 10 couples ont été mariés pendant la même nuit. Le mariage n'a pas été célébré conformément aux us et coutumes khmers. Les couples mariés étaient assis en rang dans un abri de la coopérative du village de Kôk Rumléché, commune de Ka Hèng. Ils ont été obligés à s'engager couple par couple à s'aimer comme mari et femme jusqu'à la fin de leur vie et à respecter scrupuleusement la discipline de l'Angkar. Après le mariage, nous avons été autorisés à vivre en famille dans les petites maisons construites à cette fin. Pendant la nuit, nous étions épiés par des miliciens. Nous avons vécu ensemble jusqu'à ce qu'il meure de contusions internes en 1980.

Fait à Kampong Speu, le 9 mars 2010  
Signature ou empreinte digitale  
*[empreinte digitale]*

PRUM Chy



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

**អង្គការជនរងគ្រោះ**

**Victims Unit  
Unité des victimes**

**Formulaire d'information supplémentaire**

**Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 08-VU-00219**

**Date d'enregistrement d'origine : .....**

Nom(s) et Prénom(s) : PRUM Chy                      Sexe : masculin

N° de document d'identité : ..... (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : .....

Téléphone : .....

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

- Plaignant(e)
- Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Vers janvier 1977, (après la moisson), j'ai été forcé à me marier au village de Kôk Rumléché, commune de Moha Saing (មហាសាំង) (actuellement, commune de Ka Hèng), district de Samraong Torng, province de Kampong Speu. À cette occasion-là, 10 couples ont été mariés. J'étais alors veuf et j'avais 35 ans. Chun, chef du village (chef d'unité) me demandait à plusieurs reprises si j'acceptais de me marier. Mais j'ai toujours refusé. Après avoir ainsi refusé deux moi, il m'a demandé pourquoi j'avais refusé de me marier conformément à l'arrangement de l'Angkar. J'ai alors ressenti la peur et je me suis vu obligé d'accepter le mariage organisé par l'Angkar. Je ne connaissais pas ma femme auparavant et je n'éprouvais pas de sentiments amoureux envers elle. La femme je devrais épouser s'appelle Ngèt (ង៉េត), vivant actuellement dans le village de Sdok Chrey (ស្ដុកច្រើន), commune de Taing Samraong

(តាំងសំរោង), district de Phnom Sruoch (ភ្នំស្រួច), province de Kampong Speu. C'était un mariage forcé. Ma femme et moi avons été forcés à nous marier sous la contrainte de peur d'être maltraités ou exécutés.

Fait à Kampong Speu, le 21 avril 2010  
Signature ou empreinte digitale  
*[empreinte digitale]*

**ROYAUME DU CAMBODGE****Nation - Religion - Roi**

\*\*\*\*\*

Commune de .....

Village de .....

**CERTIFICAT DE MARIAGE FORCÉ**

Je soussigné, TIEV Taing (តឿវ តាំង), âgé de ..... ans, titulaire de la carte d'identité n°  
....., actuellement domicilié au village de Prum Rolork (ព្រំរលក), commune de Taing  
Sya, district de Phnom Sruoch, province Kampong Speu,

**certifie que**

PRUM Chy, de sexe masculin, âgé de 68 ans, titulaire de la carte d'identité n° .....,  
actuellement domicilié au village de Dey Dos, commune de Taing Sya, district de Phnom  
Sruoch, province Kampong Speu,

**a été forcé à se marier** sous le régime des Khmers rouges avec YIENG Heang, de sexe  
féminin,

Lieu du mariage : village de Kôk Rumléché, commune de Moha Saing, district de Samraong  
Torng, province de Kampong Speu,

Date du mariage : l'intéressé a oublié

Divers : Chun, chef d'unité, l'a forcé à se marier. À cette occasion-là, 10 couples ont été  
mariés.

Vu pour authenticité du certificat  
établi par TIEV Taing  
Le chef du village de Dey Dos  
*[signature]*

Fait à Prum Rolork, le 22 avril 2010  
Empreinte digitale  
*[empreinte digitale]*

TIEV Taing

KHUON Chhoeun (ខួន ឈឿន)

Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus par le chef du village de Dey Dos  
Le chef de la commune  
*[signature et cachet]*

MEAS Chim (មាស ជឹម)

**N.B. :** Le modèle du présent certificat sert à attester du mariage forcé sous le régime des  
Khmers rouges.

**ROYAUME DU CAMBODGE****Nation - Religion - Roi**

\*\*\*\*\*

**Commune de Taing Sya**

**Village de Dey Dos****CERTIFICAT**

Je soussigné, KHIM Sophal (ឃឹម សុផល), âgé de ..... ans, titulaire de la carte d'identité n° ....., domicilié au village de Dey Dos, commune de Taing Sya, district de Phnom Sruoch, province Kampong Speu,

**certifie que**

PRUM Chy, de sexe masculin, âgé de 67 ans, titulaire de la carte d'identité n° ....., domicilié au village de Dey Dos, commune de Taing Sya, district de Phnom Sruoch, province Kampong Speu, est mari et cousin des victimes directes KE Saroeun (sa femme) et PRUM Noy (ណៃ ណៃ) (son cousin), qui avaient vécu au village de Da Skor (ដាស្ករ), commune de Taing Sya, district de Phnom Sruoch, province de Kampong Speu.

Vu pour authenticité du certificat  
établi par KHIM Sophal  
Le chef du village de Dey Dos  
*[signature]*

KHUON Chhoeun

Fait au village de Dey Dos, le 22 avril 2010  
Signature  
*[signature]*

KHIM Sophal

Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus  
par le chef du village de Dey Dos  
Le chef de la commune  
*[signature et cachet]*

MEAS Chim

**N.B. :** Le modèle du présent certificat sert à attester des liens de parenté entre la partie civile et les victimes directes du régime des Khmers rouges.